# 

* Date : 23-01-2017
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2017802437
* Author :

Justice de paix du canton d'Etterbeek
Désignation
Par ordonnance du 2 janvier 2017, le Juge de Paix du canton d' Etterbeek a prononcé des mesures de protection de la personne et des biens, conformément à la loi du 17 mars 2013 réformant les régimes d'incapacité et instaurant un nouveau statut de protection conforme à la dignité humaine, concernant :
Monsieur Michel Fernand Jean CASTEELS, né à Etterbeek le 14 mai 1959, domicilié à 1332 Rixensart, rue du Vallon 16, mais résidant à l'avenue Victor Jacobs 8/10 à 1040 Etterbeek
Madame Tatiana POPOVIC, avocate, dont le cabinet est établi à 1200 Woluwe-Saint-Lambert, rue d'Octobre 21, a été désignée en qualité d'administrateur de la personne et des biens de la personne protégée susdite.
Pour extrait conforme : le greffier délégué, Kreemers Martine
Par ordonnance du 2 janvier 2017, le Juge de Paix du canton d' Etterbeek a prononcé des mesures de protection de la personne et des biens, conformément à la loi du 17 mars 2013 réformant les régimes d'incapacité et instaurant un nouveau statut de protection conforme à la dignité humaine, concernant :
Monsieur Michel Fernand Jean CASTEELS, né à Etterbeek le 14 mai 1959, domicilié à 1332 Rixensart, rue du Vallon 16., résidant avenue Victor Jacobs 8/10 à 1040 Etterbeek
Maître Tatiana POPOVIC, dont le cabinet est établi à 1200 Woluwe-Saint-Lambert, rue d'Octobre 21, a été désignée en qualité d'administrateur de la personne et des biens de la personne protégée susdite.
La requête a été déposée au greffe du Tribunal de céans en date du 12 décembre 2016.
Pour extrait conforme : le greffier délégué, (signé) Kreemers Martine